

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE
2015

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2015 et en comparaison avec la même période de 2014, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 0,7% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 0,1% : droits de douane (+0,1%), TVA à l'importation (-2,6%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+6,4%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+2,6%) et des autres TIC (+4,6%) ;
- 3- la hausse de 3,6% de la fiscalité domestique : IS (-2,4%), IR (+9,3%), TVA à l'intérieur (+7%), droits d'enregistrement et timbre (-0,4%) et majorations de retard (+33,5%).

La baisse des recettes de l'IS de 808 MDH ou -2,4% s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 18,7 MMDH contre 17,5 MMDH un an auparavant, en augmentation de 7% ou +1,2 MMDH, sachant qu'à fin novembre 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,6% ou -2,1 MMDH (17,5 MMDH à fin novembre 2014 contre 19,6 MMDH à fin novembre 2013). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 4,7 MMDH à fin novembre 2015 contre 4,6 MMDH à fin novembre 2014.

- 4- la baisse des recettes non fiscales (-11,8%) en raison notamment du recul de 23,7% des recettes de monopole, de la hausse de 126,5% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (4,3 MMDH contre 1,9 MMDH) et de l'absence de privatisation en 2015 comparativement à 2014 qui a enregistré une recette de 2 MMDH.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 76% et un taux d'émission sur engagements de 89%, contre respectivement 84% et 88% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en baisse de 6,6%, en raison de la diminution de 50,6% des émissions de la compensation et de 0,4% des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 1,1% des dépenses de personnel et de 14,3% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 1,7%, passant de 46,8 MMDH à fin novembre 2014 à 47,6 MMDH à fin novembre 2015, malgré la baisse de 14,1% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 3 MMDH contre un solde négatif de 17,3 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 41,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 50,5 MMDH à fin novembre 2014 compte tenu d'un solde positif de 13,6 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Novembre 2014	LF 2015	Novembre 2015	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>179 413</u>	<u>203 113</u>	<u>180 700</u>	<u>89%</u>	<u>0,7%</u>
1.1- Recettes fiscales :	156 425	184 735	160 301	87%	2,5%
<i>Impôts directs</i>	66 256	81 750	68 652	84%	3,6%
<i>Impôts indirects</i>	69 156	80 843	70 691	87%	2,2%
<i>Droits de douane</i>	7 047	7 272	7 054	97%	0,1%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	13 966	14 870	13 904	94%	-0,4%
1.2- Recettes non fiscales :	20 223	15 378	17 843	116%	-11,8%
<i>Monopole et participations</i>	9 336	9 517	7 124	75%	-23,7%
<i>Privatisation</i>	2 046	0	0		
<i>Domaine</i>	211	350	323	92%	53,1%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	8 630	5 511	10 396	189%	20,5%
1.3- Recettes de certains CST :	2 765	3 000	2 556	85%	-7,6%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	174	800	229	29%	31,6%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 591	2 200	2 327	106%	-10,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽²⁾	<u>196 713</u>	<u>222 122</u>	<u>183 726</u>	<u>83%</u>	<u>-6,6%</u>
2.1- Biens et services :	140 648	164 374	141 443	86%	0,6%
<i>Personnel</i>	92 784	105 509	93 765	89%	1,1%
<i>Autres biens et services</i>	47 864	58 865	47 678	81%	-0,4%
2.2- Intérêts de la dette :	22 489	26 560	25 703	97%	14,3%
<i>Intérieure</i>	19 773	22 776	22 718	100%	14,9%
<i>Extérieure</i>	2 716	3 784	2 985	79%	9,9%
2.3- Compensation	33 576	31 188	16 580	53%	-50,6%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	300	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>-17 300</u>	<u>-19 009</u>	<u>-3 026</u>		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	46 790	56 291	47 605	85%	1,7%
<i>- Fonds spécial routier</i>	2 814	2 200	2 498	114%	-11,2%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>13 639</u>	<u>13 407</u>	<u>9 041</u>		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	<u>-50 451</u>	<u>-61 893</u>	<u>-41 590</u>		
7- VARIATION INSTANCES	<u>-2 211</u>	<u>0</u>	<u>-3 223</u>		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-52 662</u>	<u>-61 893</u>	<u>-44 813</u>		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>45 776</u>	<u>40 304</u>	<u>46 503</u>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	9 176		44 980		
<i>Dépôts au Trésor</i>	8 520		1 835		
<i>Compte courant à BAM</i>	1 380		-890		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>6 886</u>	<u>21 589</u>	<u>-1 690</u>		
<i>Tirages et dons</i>	15 516	25 989	6 578		
<i>Amortissement</i>	-8 630	-4 400	-8 268		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2015

RECETTES ORDINAIRES					
	Novembre 2014	LF 2015	Novembre 2015	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	156 425	184 735	160 301	87%	2,5%
IMPÔTS DIRECTS	66 256	81 750	68 652	84%	3,6%
<i>Taxe Professionnelle</i>	250	308	308	100%	23,2%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	34 268	42 780	33 460	78%	-2,4%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	30 489	36 540	33 313	91%	9,3%
<i>Taxe d'Habitation</i>	55	45	28	62%	-49,1%
<i>Majorations de retard</i>	1 147	2 023	1 531	76%	33,5%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	47	54	12	22%	-74,5%
DROITS DE DOUANE	7 047	7 272	7 054	97%	0,1%
IMPÔTS INDIRECTS	69 156	80 843	70 691	87%	2,2%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	21 857	24 646	22 935	93%	4,9%
<i>Tabacs manufacturés</i>	7 653	8 676	7 851	90%	2,6%
<i>Produits énergétiques</i>	12 926	14 350	13 747	96%	6,4%
<i>Autres</i>	1 278	1 620	1 337	83%	4,6%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	47 299	56 197	47 756	85%	1,0%
<i>à l'intérieur</i>	17 479	21 700	18 700	86%	7,0%
<i>à l'importation</i>	29 820	34 497	29 056	84%	-2,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	13 966	14 870	13 904	94%	-0,4%
RECETTES NON FISCALES	20 223	15 378	17 843	116%	-11,8%
<i>Domaine</i>	211	350	323	92%	53,1%
<i>Monopoles et participations</i>	9 336	9 517	7 124	75%	-23,7%
<i>Privatisation</i>	2 046	0	0		
<i>Fonds de concours</i>	2 003	0	2 355		17,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	1 918	761	4 345	571%	126,5%
<i>Redevance gazoduc</i>	2 068	2 283	1 647	72%	-20,4%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	2 641	2 467	2 049	83%	-22,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	2 765	3 000	2 556	85%	-7,6%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	174	800	229	29%	31,6%
<i>Fonds spécial routier</i>	2 591	2 200	2 327	106%	-10,2%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	179 413	203 113	180 700	89%	0,7%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

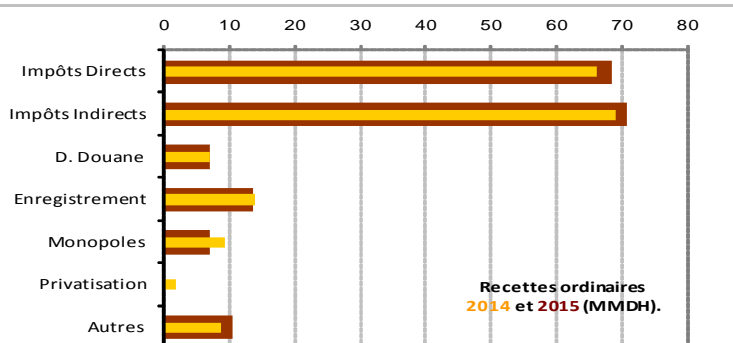
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2015 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 0,7% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 6,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 3 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 44,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 46,5 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 180,7 MMDH contre 179,4 MMDH à fin novembre 2014, en augmentation de 0,7%.

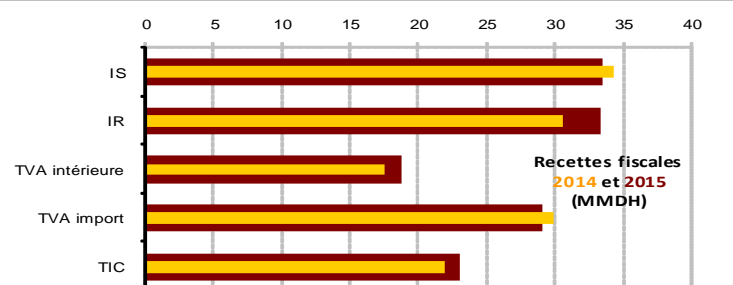
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 3,6%, des droits de douane de 0,1% et des impôts indirects de 2,2%, conjuguée à la baisse des droits d'enregistrement et de timbre de 0,4% et des recettes non fiscales de 11,8%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 160,3 MMDH contre 156,4 MMDH à fin novembre 2014, en hausse de 2,5%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 0,1% et de la fiscalité domestique de 3,6%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 49,9 MMDH à fin novembre 2015 contre 49,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 0,1% ou +64 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2014.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2015 ont atteint 7.054 MDH contre 7.047 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 0,1% ou +7 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 29,1 MMDH à fin novembre 2015 contre 29,8 MMDH à fin novembre 2014, enregistrant ainsi une diminution de 2,6% ou -764 MDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 21,7% ou -1,4 MMDH et celle sur les autres produits une hausse de 2,7% ou +631 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 13,7 MMDH contre 12,9 MMDH, en augmentation de 6,4% par rapport à son niveau de fin novembre 2014 ou +821 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 101,3 MMDH à fin novembre 2015 contre 97,7 MMDH à fin novembre 2014, soit une augmentation de 3,6% ou +3,6 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 33,5 MMDH à fin novembre 2015 contre 34,3 MMDH un an auparavant, en diminution de 2,4% ou -808 MDH. La baisse des recettes de l'IS s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin novembre 2015 ont enregistré une augmentation de 9,3% par rapport à leur niveau à fin novembre 2014 (33,3 MMDH contre 30,5 MMDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une hausse de 5,8% ou +178 MDH par rapport à leur niveau de 2014 (3.243 MDH contre 3.065 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une hausse de 1,2%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Novembre 2014	Novembre 2015	Evolution en %
IR total	30 489	33 313	9,3%
dont IR prélevé par la DDP	7 789	7 881	1,2%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2015 se sont établies à 18,7 MMDH contre 17,5 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 7% ou +1,2 MMDH, sachant qu'à fin novembre 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,6% ou -2,1 MMDH (17,5 MMDH à fin novembre 2014 contre 19,6 MMDH à fin novembre 2013).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 4,7 MMDH à fin novembre 2015 contre 4,6 MMDH à fin novembre 2014.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 13,9 MMDH à fin novembre 2015 contre 14 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 0,4% ou -62 MDH. Cette baisse s'explique par la réalisation à fin novembre 2014 d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une hausse de 25,4% résultant principalement de l'augmentation de 33,5% des majorations de retard.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 17,8 MMDH contre 20,2 MMDH un an auparavant, en diminution de 11,8% ou -2,4 MMDH, en raison essentiellement de la baisse de 23,7% des recettes de monopole (7,1 MMDH contre 9,3 MMDH), de la hausse de 126,5% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (4,3 MMDH contre 1,9 MMDH) et de l'absence en 2015 de recettes de privatisation comparativement à 2014 qui a enregistré une recette de privatisation de 2 MMDH.

Les recettes de monopoles tiennent compte de la rentrée de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 7,1 MMDH à fin novembre 2015 contre 9,3 MMDH un an auparavant, en diminution de 23,7% ou -2,2 MMDH.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel des recettes des licences 4G (1,7 MMDH), de Maroc Télécom (1,6 MMDH), de l'OCP (1 MMDH), de Bank Al-Maghrib (621 MDH), de l'ONDA (400 MDH), de la CDG (340 MDH), de Marsa Maroc (250 MDH), de l'ANRT (200 MDH), du FEC (150 MDH) et de l'Office des changes (150 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	Novembre 2014	LF 2015	Novembre 2015	Taux de réalis.
B.A.M	598	360	621	173%
I.A.M	1 395	1 555	1 647	106%
O.C.P	3 000	2 000	1 000	50%
ANCFCC	2 000	1 500	0	0%
C.D.G	425	700	340	49%
Autres	1 918	3 402	3 516	103%
TOTAL	9 336	9 517	7 124	75%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 20,5% qui s'explique principalement par la rentrée à fin novembre 2015 d'une recette de 4,3 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 1,9 MMDH à fin novembre 2014 et de la hausse de 17,6% des fonds de concours (2,4 MMDH contre 2 MMDH), conjuguée à la baisse de 20,4% de la redevance gazoduc (1,6 MMDH contre 2,1 MMDH).

Structure des recettes ordinaires

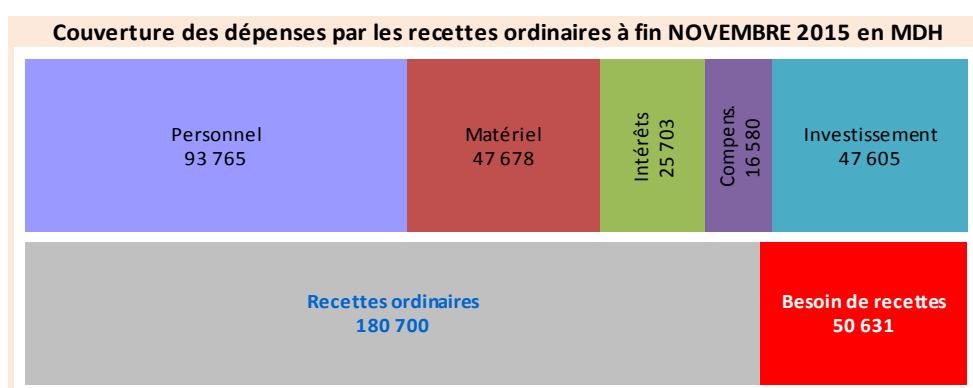
A fin novembre 2015, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 94,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 47,8 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin NOVEMBRE 2015

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	47 756	▲ 1,0%	26,4%
	- à l'importation	29 056	▼ 2,6%	16,1%
	- à l'intérieur	18 700	▲ 7,0%	10,3%
2	Impôt sur les sociétés	33 460	▼ 2,4%	18,5%
3	Impôt sur le revenu	33 313	▲ 9,3%	18,4%
4	Droits d'enregistrement	13 904	▼ 0,4%	7,7%
5	TIC prod. énergétiques	13 747	▲ 6,4%	7,6%
6	TIC tabacs manufacturés	7 851	▲ 2,6%	4,3%
7	Monopoles	7 124	▼ 23,7%	3,9%
8	Droits de douane	7 054	▲ 0,1%	3,9%
9	Rec. atténuation dép. dette	4 345	▲ 126,5%	2,4%
10	Fonds de concours	2 355	▲ 17,6%	1,3%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,4% contre 91,2% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2015, 51,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,4% aux dépenses de matériel et 14,2% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

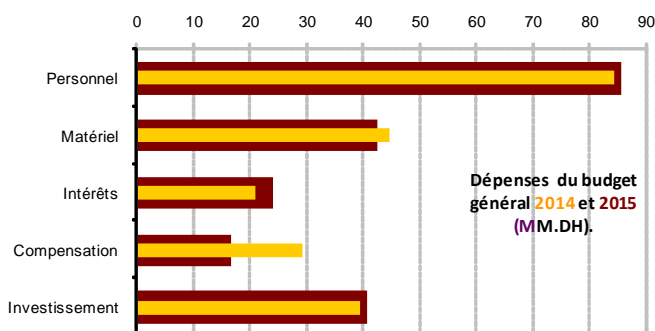
A fin novembre 2015, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 372 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 84% à fin novembre 2014. Le taux d'émission sur engagements a été de 89% contre 88% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2015				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	194 762	164 845	158 580	85%	96%
Investissement	72 343	61 476	44 783	85%	73%
C.S.T	147 174	74 098	56 039	50%	76%
SEGMA	6 491	3 280	1 646	51%	50%
Dette	68 050	68 270	68 270	100%	100%
TOTAL	488 820	371 969	329 318	76%	89%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 271,6 MMDH à fin novembre 2015, en diminution de 3,3% par rapport à leur niveau à fin novembre 2014, en raison de la baisse de 9,3% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la hausse de 3,1% des dépenses d'investissement et de 8,9% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2014	LF 2015	Emissions 2015	Réalisé	Variation
Fonctionnement	174 870	194 762	158 580	81%	-9,3%
Investissement	43 449	54 091	44 783	83%	3,1%
Dette	62 709	68 050	68 270	100%	8,9%
TOTAL	281 028	316 903	271 633	86%	-3,3%

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 158,6 MMDH, dont 93,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1,1%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 5,3% (30,1 MMDH contre 28,5 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 35,1% (34,8 MMDH contre 53,5 MMDH) en raison notamment du recul de 50,2% des émissions de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Personnel	92 784	105 509	93 765	89%	1,1%
Matériel	28 547	33 629	30 065	89%	5,3%
Charges communes	53 539	52 624	34 750	66%	-35,1%
dont compensation	33 276	30 388	16 580	55%	-50,2%
Dépenses imprévues		3 000			
TOTAL	174 870	194 762	158 580	81%	-9,3%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2015 se sont établis à 93,8 MMDH contre 92,8 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 1,1% ou +981 MDH.

Les salaires servis par la DDP ont été de 82,9 MMDH, en hausse de 0,8% par rapport à leur niveau à fin novembre 2014, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,3% et de la baisse des rappels de 27,9%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 47,7 MMDH, en diminution de 0,4% ou -186 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine de Retraites (11,4 MMDH contre 11,5 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (14,1 MMDH contre 13,5 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,5 MMDH contre 3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 25,7 MMDH à fin novembre 2015 contre 22,5 MMDH à fin novembre 2014, en augmentation de 14,3%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 14,9% (22,7 MMDH contre 19,8 MMDH) et par celles de la dette extérieure de 9,9% (3 MMDH contre 2,7 MMDH), en raison du paiement de 383 MDH au titre de l'emprunt de 1 milliard d'euros (11 MMDH), contracté en juin 2014.

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 16,6 MMDH à fin novembre 2015 contre 33,6 MMDH à fin novembre 2014, en diminution de 50,6%.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2015 a été négatif pour 3 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 17,3 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

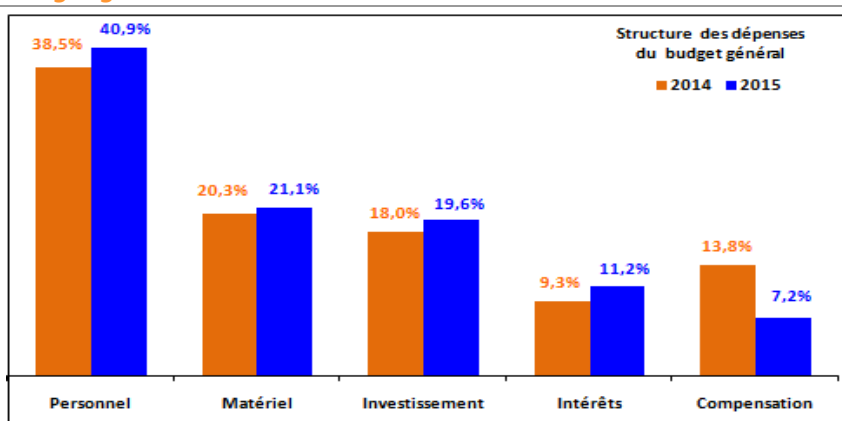
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 44,8 MMDH à fin novembre 2015 contre 43,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,1%, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 13,3% et de la baisse des charges communes de 14,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 9,2 MMDH contre 11,5 MMDH à fin novembre 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Var%
Investissement total :	43 449	54 091	44 783	83%	3,1%
1- Ministères	27 217	36 207	30 841	85%	13,3%
2- Charges communes :	16 232	17 884	13 942	78%	-14,1%
- Concours divers	11 488	12 500	9 200	74%	-19,9%
- Ristournes d'intérêts	433	272	167	61%	-61,4%
- Autres	4 311	5 112	4 575	89%	6,1%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2014 et fin novembre 2015 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, de l'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 65,1 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 9,2 MMDH et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Les dépenses émises ont été de 56 MMDH, dont 44,2 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,1 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2015
	2014	LF 2015	2015	2014	LF 2015	2015	
C.A.S	56 529	65 909	53 650	44 021	52 313	44 232	9 418
TVA des CL	20 271	24 084	20 467	22 769	24 084	21 211	-744
I.N.D.H	2 989	3 096	2 979	2 340	3 096	1 745	1 234
Soutien prix. prd.alim.	174	800	229	300	800	0	229
F.S. Routier	2 591	2 200	2 327	2 814	2 200	2 498	-171
F.D. Agricole	2 848	500	2 437	2 923	500	2 800	-363
Remploi domanial	1 278	1 640	993	623	1 640	773	220
Lutte contre chômage	1 645	567	1 464	1 393	567	1 323	141
Dons des pays du CCG	10 713	13 000	1 975	0	0	1	1 974
Appui Cohés. Social	2 309	4 200	4 554	1 859	3 800	1 794	2 760
F.S. Habitat	1 671	2 420	1 810	1 330	2 420	1 693	117
Dévelop. Sport	538	800	976	1 144	800	1 151	-175
Autres CAS	9 502	12 602	13 439	6 526	12 406	9 243	4 196
C. Dép. Dotation (*)	12 488	10 475	11 444	12 383	10 475	11 488	-44
Autres C.S.T	1 041	235	44	364	425	319	-275
TOTAL	70 058	76 619	65 138	56 768	63 213	56 039	9 099

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2015, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,9 MMDH contre 2,5 MMDH à fin novembre 2014, en baisse de 26,2%.

Les dépenses ont été de 1,6 MMDH contre 2,1 MMDH à fin novembre 2014, en diminution de 22,6%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Exploitation :	946	0	557		-41,1%
Recettes	2 253	2 200	1 736	79%	-22,9%
Dépenses	1 307	2 200	1 179	54%	-9,8%
Equipement :	-527	0	-324		-38,5%
Recettes	293	802	143	18%	-51,2%
Dépenses	820	802	467	58%	-43,0%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin novembre 2015, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 89% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 82,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 84,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2015 en MDH				
	LF 2015	NOVEMBRE 2015	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	203 113	180 700	89,0%	22 413
1.1- Recettes fiscales :	184 735	160 301	86,8%	24 434
<i>Impôts directs</i>	81 750	68 652	84,0%	13 098
<i>Impôt sur les sociétés</i>	42 780	33 460	78,2%	9 320
<i>Impôt sur le revenu</i>	36 540	33 313	91,2%	3 227
<i>Impôts indirects</i>	80 843	70 691	87,4%	10 152
<i>TVA à l'intérieur</i>	21 700	18 700	86,2%	3 000
<i>TVA à l'importation</i>	34 497	29 056	84,2%	5 441
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	24 646	22 935	93,1%	1 711
<i>Droits de douane</i>	7 272	7 054	97,0%	218
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 870	13 904	93,5%	966
1.2- Recettes non fiscales :	15 378	17 843	116,0%	
<i>Monopole et participations</i>	9 517	7 124	74,9%	2 393
<i>Autres recettes</i>	5 861	10 719	182,9%	
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	2 556	85,2%	444
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	229	28,6%	571
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 327	105,8%	
2- DEPENSES ORDINAIRES	222 122	183 726	82,7%	38 396
2.1- Biens et services :	164 374	141 443	86,0%	22 931
<i>Personnel</i>	105 509	93 765	88,9%	11 744
<i>Autres biens et services</i>	58 865	47 678	81,0%	11 187
2.2- Intérêts de la dette :	26 560	25 703	96,8%	857
<i>Intérieure</i>	22 776	22 718	99,7%	58
<i>Extérieure</i>	3 784	2 985	78,9%	799
2.3- Compensation	31 188	16 580	53,2%	14 608
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	56 291	47 605	84,6%	8 686
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	2 498	113,5%	

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 41,6 MMDH à fin novembre 2015, contre un déficit budgétaire de 50,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,7 MMDH à fin novembre 2015 contre 5,9 MMDH à fin décembre 2014, soit une baisse de 3,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 44,8 MMDH contre un besoin de financement de 52,7 MMDH à fin novembre 2014 et d'un flux net négatif de 1,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 6,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 46,5 MMDH contre un recours au financement intérieur de 45,8 MMDH à fin novembre 2014.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2015, le financement extérieur a été négatif de 1,7 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 8,3 MMDH contre des tirages de 6,6 MMDH dont 3,8 MMDH auprès de la BIRD, 1,7 MMDH auprès de la BAD et 817 MDH auprès du Fonds Monétaire Arabe.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 45 MMDH contre 9,2 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1,8 MMDH contre une augmentation de 8,5 MMDH à fin novembre 2014 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 890 MDH contre une ponction de 1,4 MMDH à fin novembre 2014.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 51,8 MMDH à fin novembre 2015, en hausse de 1,8 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2014.

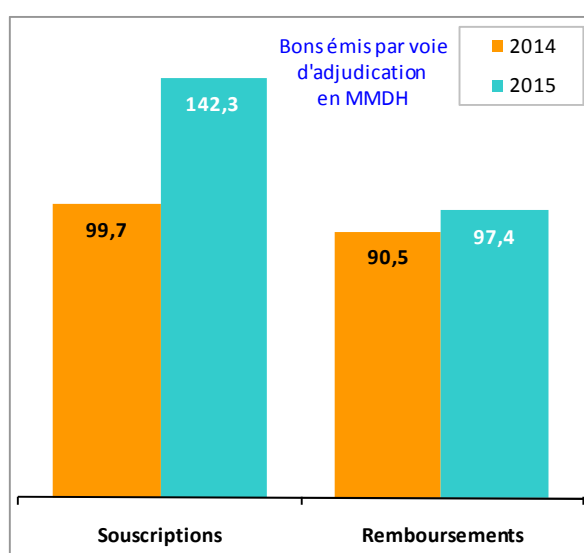
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3 MMDH à fin novembre 2015 contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 6,2 MMDH effectués en novembre 2015 et dont le remboursement n'intervient qu'en décembre 2015.

Dette intérieure

S'élevant à 472,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en augmentation de 10,6% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 45 MMDH, résultant de souscriptions pour 142,3 MMDH et de remboursements pour 97,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 9,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 99,7 MMDH et de remboursements pour 90,5 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2014	Souscrip.	Rembour.	2015	Var %
Adjudications	426 057	142 348	97 368	471 037	10,6%
13 semaines	450	9 407	8 007	1 850	
26 semaines	1 700	4 514	4 730	1 484	
52 semaines	12 721	21 485	9 421	24 785	
2 ans	69 791	29 113	37 348	61 556	
5 ans	95 222	42 085	14 727	122 580	
10 ans	96 422	12 871	21 760	87 533	
15 ans	101 931	8 415	1 375	108 971	
20 ans	44 545	4 421	0	48 966	
30 ans	3 275	10 037	0	13 312	
Autres	1 575	7 239	6 960	1 853	17,7%
Total	427 632	149 587	104 328	472 890	10,6%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2015 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 22,7 MMDH.

ECHANGES DE BONS DU TRESOR		
Maturités	Remboursés	Emis
13 semaines	2 011,6	
26 semaines	489,4	
52 semaines	734,5	
2 ans	9 512,4	
5 ans	7 294,8	13 221,3
10 ans	2 628,1	1 071,5
15 ans		2 269,5
20 ans		587,5
30 ans		5 227,1
Total	22 670,8	22 376,9